

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-045

Date de la convocation : 04/06/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 13

Membres votants : 16

Le douze juin deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Gérald LORFEUVRE, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Désiré NANJI.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT.

OBJET : DISPOSITIF TOITURES / FACADES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2025/10 du Conseil Communautaire du 06/02/2025 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'UNANIMITÉ,

- **D'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures/façades :**

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention accordée
	3 rue Tabure 08250 MOURON	PO	Toiture	15 852,10 €	10 000,00 €	2 000,00 €
	9 rue Thiers 08400 CHALLERANGE	PO	Toiture	17 539,16 €	10 000,00 €	2 000,00 €
	2 rue tranquille 08400 FALAISE	PO	Toiture	39 308,50 €	10 000,00 €	2 000,00 €
	1 rue de Bouconville 08250 VAUX-LES-MOURON	PO	Façade	8 052,00 €	8 052,00 €	2 013,00 €
Montant subvention Toiture	Nombre de dossiers	3		72 699,76 €	30 000,00 €	6 000,00 €
Montant subvention Façade	Nombre de dossiers	1		8 052,00 €	8 052,00 €	2 013,00 €
	TOTAL	4		80 751,76 €	38 052,00 €	8 013,00 €

.../...

- Et CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

Le Président,



Benoît SINGLIT